



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA METROPOLE
DE LYON**

ARRETE N° 2016-11-29-R-0868

commune(s) : Saint Genis Laval

objet : **Arrêté conjoint avec la Préfecture du Rhône - Prix de journée- Exercice 2016 - Centre éducatif et professionnel le CEPAJ (Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence) situé chemin de Bernicot - Arrêté modificatif de l'arrêté n° 2016-DSH-DPE-09-0006 du 30 septembre 2016**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Pôle de l'enfance et de la famille - Direction de la protection de l'enfance

n° provisoire 6096

Nombre de pièces	Désignation des pièces ci-après annexées
1	Arrêté n° 2016-DSH-DPE-11-0001 en date du 24 novembre 2016 pris conjointement entre la Préfecture du Rhône et la Métropole de Lyon

Affiché le : 29 novembre 2016

Reçu au contrôle de légalité le : 29 novembre 2016.